

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2015/01/15/2020030732/justel>

Dossier numéro : 2015-01-15/23

Titre

15 JANVIER 2015. - Arrêté 2015/4 du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'adoption d'un règlement d'ordre intérieur type pour les Instances bassins de vie créées par l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en oeuvre des Bassins Enseignement qualifiant. - Formation. - Emploi

Source : COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 24-04-2020 page : 28596

Entrée en vigueur : 15-01-2015

Table des matières

Art. 1-3

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article [1er](#). Le règlement d'ordre intérieur type des Instances bassins créées par l'Accord de coopération du 20 mars 2014, ci-annexé, est approuvé.

[Art. 2](#). Conformément à l'article 7 de l'Accord de coopération du 20 mars 2014 précité, chaque Instance bassin adopte son règlement d'ordre intérieur dans le mois de sa mise en place sur base du présent règlement d'ordre intérieur type.

[Art. 3](#). Le présent arrêté entre en vigueur au jour de sa signature.

[ANNEXE.](#)

[Art. N](#). Adoption d'un règlement d'ordre intérieur
(Pour voir le règlement, voir : 2015-01-15/24)